

Rapports entre les Etats et Rapports entre les peuples.

Je voudrais exprimer mes remerciements aux organisateurs de cette rencontre (CICOPS, Comunità Sant'Egidio et Agenzia n.1 di Pavia per Ayamé) et aux autorités ici présentes.

C'est un honneur pour moi d'avoir été sollicité pour participer à cette rencontre en tant que conférencier. Le thème que je suis amené à traiter est si vaste que je ne saurais l'épuiser dans la limite du temps qui m'est accordé et compte tenu de la complexité du problème.

La question des rapports entre Etats et entre les peuples, pose la problématique des Relations Nord-Sud après la décolonisation à travers les différentes formes d'indépendance pour ce qui concerne les pays africains.

Il s'agit de relations de coopération entre des Etats qui se sont historiquement constitués sur la base d'un assemblage culturel, économique et sociale dans un espace géographique précis (Occident), et ceux d'un autre espace géographique donné appelé Afrique dont les contours géographiques des Etats ont été dessinés à la Conférence de Berlin de fin 19^e siècle.

Le processus de Colonisation conçu à l'insu des Africains a engendré une nouvelle identité engendrant des contradictions douloureuses dont sont porteurs les Etats modernes de l'Afrique d'aujourd'hui. Une modernité des temps présents car le colonialisme se proposait comme « porteur de modernité et d'une mission civilisatrice ».

J'ai fait ce détour pour délimiter l'espace dans lequel je situe ma contribution, qui ne saurait se soustraire à l'héritage colonial dans lequel se forge la personnalité juridique de nos Etats sur la scène internationale, sans vouloir faire le procès du colonialisme.

La première des choses est que les rapports entre Etats obéissent à des zones d'influence, et des rapports de force nés de liens historiques et culturels, intimement liés aux relations économiques qui contribuent à forger la puissance des grandes nations.

Le deuxième aspect est celui de la capacité, de la volonté des Etats africains de créer les conditions internes d'un développement compatible avec leurs aspirations et pour la sauvegarde de la dignité des populations et des peuples.

La question fondamentale est de savoir comment mieux gérer l'héritage colonial et construire les fondements d'un Etat moderne en Afrique?

En tenant compte des zones d'influence qui sont surtout d'ordre stratégique, les rapports entre Etats obéissent aujourd'hui à une logique d'interdépendance dans un esprit de complémentarité. C'est ce qui anime les relations Nord-Sud depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Un conflit qui a changé le monde en modifiant les rapports de force et les zones d'influence par rapport aux puissances naissantes d'alors. Ce passage nous démontre comment chacun doit s'inscrire dans un processus d'adaptation pérenne capable dans l'ensemble, de favoriser le bon voisinage dans la gestion d'intérêts parfois contradictoires. Ce qui est le rôle de la diplomatie.

Des institutions internationales (ONU, FMI, BM, UE, G8,UA, etc.....) qui sont le cadre approprié de gestion et d'organisation de la vie entre Etats, sont les lieux privilégiés de recherche permanente d'une vision commune qui soit le patrimoine de tous ont vu le jour depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. On assiste à la multiplication d'organisme au niveau continental, sub-régional et régional C'est un parcours difficile avec toutes ses insuffisances et contradictions, mais qui a le mérite de donner plus de visibilité aux intérêts des uns et des autres.

C'est dans ce contexte que les Etats doivent apprendre à mieux se connaître dans un rapport de partenariat et de coopération, pour résoudre les problèmes de la pauvreté et de la faim dans le monde, particulièrement en Afrique.

Il s'agit d'augmenter l'aide au développement, pour une coopération susceptible de garantir la survie de milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, de lutter au niveau de la santé contre la pandémie du Sida.

Garantir aujourd'hui les conditions d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'électricité c'est participé à la sauvegarde du patrimoine humain dont dispose nos Etats. C'est à cette condition minimale qu'aspirent nos populations et que nous pouvons parler de rapports entre Etats et de rapports entre peuples en respectant la hiérarchie des liens (qui font que dans les Etats démocratiques les gouvernants sont l'expression de la volonté du peuple, pendant qu'en Afrique, le combat du peuple est celui de la survie tout en voulant faire du politique l'expression de sa volonté). Le peuple est engagé dans une lutte transitoire pour s'inscrire de façon définitive dans le cours de l'histoire comme acteur et protagoniste de son propre destin. Ceci constitue aujourd'hui l'enjeu de la Réconciliation nationale et la recherche de la paix en Cote d'Ivoire depuis le déclenchement du conflit le 19 Septembre 2002 quand le Président Laurent Gbagbo était en visite officielle en Italie.

Le dilemme consiste à faire coexister l'Etat de droit et le peuple afin que l'un organise la vie de la nation au niveau local et international et l'autre puisse à travers la coopération décentralisée se mettre en contact avec les sociétés civiles d'autres pays afin de constituer la force interne de la survie de l'Etat.

Par conséquent, l'expérience des ONG et des organisations de la société civile italienne en Cote d'Ivoire mérite un cadre juridique qui puisse permettre la mise en route d'une coopération sociale. Il faut aider à la prise de conscience d'une nouvelle solidarité tendant à soutenir une forme de coopération sociale pour aider à la survie de sociétés civiles tant urbaines que rurales pour un avenir conséquent fondateur d'un processus démocratique lancée en Afrique depuis la chute du mur de Berlin en 1989.

Cette date est le point de départ qui marque de façon irréversible la rupture avec l'ordre ancien pour un nouveau démocratique otage de son capital d'incertitudes, de crises sociales, politiques et économiques mais en même temps fédérateur des particularismes.

Une nouvelle saison de droits politiques, économiques et sociaux s'ouvre. C'est la nouvelle Afrique des libertés, de la démocratie pour un développement de proximité qui se propose comme guide de la renaissance Africaine qu'il faut soutenir, aider et défendre à travers une reconnaissance effective du mérite de la bonne gouvernance où la société civile doit pleinement jouer son rôle.

La recherche d'intérêts convergents doit nous guider avant toute chose. Le plus important étant de parvenir à atténuer la souffrance des pauvres et des plus pauvres.

Le développement et les droits de l'Homme étant la finalité de tout projet politique en démocratie, le rapport entre les peuples pour une coopération sociale sont celle qui se construit à coté des rapports institutionnels entre Etats.

Les Etats d'Afrique avançant chacun à son rythme, il est nécessaire de comprendre que nous sommes dans un processus où l'Etat peut devenir une nation par rapport à la notion historique d'Etat-nation. Il ne s'agit plus d'adhésion théorique à certaines valeurs universelles mais plutôt la recherche pour les peuples de liens fondateurs d'une nouvelle humanité, renforçant ainsi la capacité de nos peuples à être solidaires les uns des autres. Si le développement reste un objectif noble, la culture du développement en est l'instrument par excellence et elle part de l'expérience directe des peuples.

La coopération entre nations ou Etats, fera toujours la part belle à l'avenir et à la capacité des peuples à vivre ensemble.

Nous avons des chiffres (l'aide au développement est de 0,23% en moyenne au lieu de 0,7 du PIB fixé par les pays du G8) malgré tout ce qui est fait et qui nous invite tous à plus de solidarité.

La Déclaration du millénaire a accentué les objectifs de la solidarité internationale. Le Sommet du développement Durable, le Sommet Mondial de l'Alimentation, la Conférence de Doha sur l'OMC, Monterrey (Mexique).... et bientôt Evian (France) pour le G8 etc....., démontre que la prise de conscience est totale mais les instruments de sa concrétisation sont à rechercher dans un projet qui engage toutes les forces vives des nations voire des Etats.

L'Afrique vient de lancer le NEPAD qui suppose au préalable la solidité de ses institutions démocratiques et le principe incontournable de la Bonne Gouvernance (transparence et bonne gestion des ressources sous le contrôle du peuple dans un Etat de Droit).

Notre salut viendra de là.